

théoriques pour rendre
us nous sommes tourné
e, compréhension diffé-
psychologie du dévelop-
ualiser certains aspects
onstruction, la prise de
adoption d'une attitude
lisation de la fusion des
monde de sens commun,
métaniveau. Nous avons
processus de communi-

x mis en évidence, nous
s de penser la médiation.
incité à approfondir plus
la plus riche selon nous
celle qui tient le mieux
dans une médiation. La
deux sections nous a alors
procédure communication-

ait accéder à une concep-
pragmatique, détaillant
ts sur son déroulement.
ceptions théoriques sous-
n sûr partielle, influencée
quelque peu embryonnaire.
vêtir un intérêt certain. En
sont issues de réalités de
s que l'on puisse toujours
sant qui les amène à se
la société mais la réflexion
tiques émergentes peuvent
que connaît la société et si
e, réalité institutionnelle et
indispensable de réfléchir
s sont en pleine expansion
nt de nos institutions.

D'UN PROCÈS À L'AUTRE : POUR UNE ESTHÉTIQUE DES MÉDIAS

Christine Servais¹

C'était devenu l'évidence même : dans la seconde moitié de ce siècle, le terme "communication" n'avait cessé d'enfler ; en sciences humaines (mais pas seulement) on en avait posé l'existence, voire la préséance, dans la plupart des domaines de recherche ; beaucoup de questions, en particulier celle du langage mais aussi les plus vastes d'entre elles (celles de l'être au monde² et du savoir), avaient réapparu sous une forme et dans des termes (le code, la signification) qui les laissaient appréhender du point de vue de la communication.

Mais de plus en plus aujourd'hui "médiation" tend à se substituer à "communication", du côté des théoriciens comme des praticiens, dans la sphère du savoir comme dans celle de l'action. De l'un à l'autre, quels décalages, quels glissements, quelle contestation ? En les interrogeant par le biais de la destination, on propose ici de les mettre en rapport. Pour ce faire, on propose de les déconstruire : déconstruire le concept de médiation pour le redéfinir en le

¹ Université de Liège.

² "L'être est communication", J.-L. NANCY, *Être singulier pluriel*, Paris, Galilée, 1996, p. 47.

distinguant de celui de communication, et plus précisément, de ce j'appellerai une "communication médiatée".

Mon objectif est de repenser la médiation comme un *procès* qui intègre son *destinataire*, et à partir de là de dépasser le modèle, hérité d'une certaine linguistique sémiotique, qui structure aujourd'hui encore une pensée dominante de la communication¹.

Afin de saisir la médiation dans son procès, j'interroge la relation d'un texte à un lecteur, et je tente de décrire la lecture comme pratique². On verra alors qu'on ne peut interroger la lecture sans que la question revienne au destinataire ; c'est à partir de cette réévaluation de ces deux positions d'écriture et de lecture qu'on décrira le phénomène de la médiation. Epistémologiquement, cette tentative s'appuie sur la prise en compte d'une double mise à mort : celle de l'Auteur, proposée avec succès par le structuralisme ainsi que celle du Lecteur³, proposée d'une voix parfois moins entendue par le déconstructivisme de Derrida.

Dans ces conditions, qu'est-ce qui, d'une "communication", peut avoir lieu dans la lecture et comment, dans quelle mesure, est-elle susceptible de se laisser décrire ? Je voudrais, sinon apporter quelque réponse définitive, du moins reposer cette question dans des termes qui autorisent une réflexion sur la nature et les enjeux d'une médiation, à savoir dans les termes d'une esthétique. J'oppose alors médiation esthétique et communication médiatée, et plaide pour une esthétique des médias.

¹ On pourrait bien sûr s'interroger sur la longévité de ce modèle de la communication basé sur une émission/réception ; sans vouloir m'attarder sur une question qui n'est pas l'objet de ce texte, il me semble que la rationalité de ce modèle, la possibilité qu'il donne aux acteurs (entendons les "émetteurs", puisqu'à l'autre bout il ne s'agit que de "recevoir") de croire à la parfaite maîtrise de leurs messages et en conséquence de se faire payer pour les émettre (qu'il s'agisse de "conseils", de publicitaires, de médias, etc.) n'est pas pour rien dans sa survie.

² Ce qui donne à cette démarche l'ambition d'une "théorie de la pratique symbolique" telle que la conçoit par exemple Bourdieu, c'est-à-dire qui doit accepter de se laisser gagner par le fragment et dont la cohérence doit laisser place à ce qui la rompt. Cf. L. MARIN, *De la représentation*, Paris, Édit. du Seuil/Gallimard, 1994, pp. 23-45.

³ Entendons : d'une certaine herméneutique radicale et de son signifié dernier (unique il va de soi).

Le code et le rapport

L'avantage du terme "médiation" sur celui de "communication" est qu'il y est nécessairement question d'un *rappor*t tandis que "communication" renvoie indifféremment à un fait, une intention, une relation, un procédé technique, etc. Parler de médiation suppose dès lors que l'on pose la question de ce rapport, c'est-à-dire, plus précisément, de ce rapport, fondamental, de l'individuel au collectif, au lieu précisément de les supposer identiques dans un modèle de communication censé décrire tout aussi bien un acte singulier qu'un modèle collectif.

La plupart des théories de la communication relatives au texte¹ qui se sont interrogées sur ce rapport l'ont fait dans le cadre général d'un système de signes (ou code, ou norme) considéré dans un mouvement dialectique: langue/parole, code/message, norme/écart, structure/texte², etc.

Il apparaît que ce qui échappe à ces approches est précisément la nature et la possibilité même de ce rapport individuel/collectif³. Certes il est aujourd'hui clair que le savoir – voire la culture – est médiatisé par le langage, et le sujet se conçoit dans le rapport, avant tout linguistique, qui le lie à l'autre : ce sont donc les théories du langage et du signe qui décident, en définitive, de la subjectivité. Il est cependant remarquable que cette question de la subjectivité y est dès l'abord différée (or, comment définir une communication sans sujets ?⁴) par

¹ En l'occurrence au texte "littéraire", mais dans cet article j'entends par "texte" toute forme d'écrit, qu'il soit d'ailleurs lu ou entendu. Si, dans ce contexte, je préfère conserver "texte" plutôt que de parler de "discours", c'est d'une part pour marquer l'antériorité de l'écrit sur la parole (un texte prononcé à la radio ou à la TV, qu'il soit journalistique, politique, publicitaire, etc., aura d'abord été écrit) et d'autre part pour maintenir ma propre position à l'intérieur du champ de recherches qui est le mien, par fidélité à ma famille en quelque sorte.

² On aura bien sûr reconnu respectivement la linguistique saussurienne, les théories de l'information et la sémiotique, la stylistique et la rhétorique, la théorie structuraliste du texte enfin.

³ Cette dialectique est à rapprocher de la dialectique hégélienne du même et de l'autre ; on pourrait ainsi montrer que cette dialectique défaille et se rend inopérante dans l'étude d'un procès de médiation : l'autre est de toute éternité dans le même, dira Derrida (cette formule renvoie bien entendu à toute la logique de la différance dierridienne), et les dialectiser conduit à manquer précisément leur rapport, "le moment de l'*avec*", ajoutera J.-L. Nancy, qui propose de remplacer cette dialectique par une médiation entre "singuliers pluriels" (cf. J.-L. NANCY, *op. cit.*).

⁴ La question de l'énonciation "anonyme" ou collective est abordée plus loin.

un partage individuel/collectif qui sera reconduit et réinscrit régulièrement dans tous les champs discursifs dont un langage est l'objet (y compris bien sûr, par exemple, celui des images). Ce partage (et non passage) individuel/collectif constitue le point de butée de toute une série de théories qui y trouveront par ailleurs une frontière naturelle : ainsi par exemple le point de vue sociologique se démarque du point de vue stylistique¹, lui-même distinct, à un niveau inférieur, de la rhétorique, etc.

En réalité, ce que recouvre ce partage, ou cette dialectique, c'est un manque de réel qui le rend inopérant à la fois pour appréhender la lecture comme activité, pour prendre en compte le destinataire, et pour décrire, dans la théorie, ce rapport au réel qu'est le passage de l'innovation à la norme et de la norme à l'innovation. Or ce sont précisément ces deux moments qui, en tant qu'ils sont constitutifs d'un procès de médiation, nous intéressent.

En y regardant de près, il est aisé de noter que le concept central de toutes ces approches de la communication est un "langage de l'autre" entendu dans son sens social, institutionnel et en termes de pur savoir, c'est-à-dire un code. Bien entendu la notion de code peut se révéler particulièrement pertinente, notamment pour l'étude des processus culturels étudiés comme processus de communication institutionnels, c'est-à-dire liés à la permanence d'un système, aux codes *institués* faisant l'objet d'un savoir et d'une reconnaissance (où l'"unité culturelle est un signifié"²). Mais cette pertinence fait défaut dès lors qu'il est question de la *constitution* d'un savoir, dès lors qu'il est question de comprendre, de décrire et donc de faire place au rapport qu'un lecteur réel peut entretenir avec un texte³. Du point de vue du code, le destinataire est un usager (c'est-à-dire considéré d'un point de vue sociologique), et le lecteur réel est identique au lecteur supposé, ce qui entérine une hétéronomie du langage et de

¹ Bien qu'il existe aujourd'hui une "socio-stylistique" qui tente, précisément, de superposer les lignes de partage de ces deux disciplines.

² U. ECO, *La structure absente*, Paris, Mercure de France, 1984, p. 73. Il est clair que, tant la sémiotique que le structuralisme se sont révélés très pertinents pour l'analyse de toute forme standardisée de texte. De la même manière que le structuralisme, elle ne peut considérer avec toute son efficacité que les codes bien acquis (sinon par leurs sujets, du moins par leurs théoriciens) et les messages dans leur possibilité de répétition. De là d'ailleurs des liens privilégiés — et souvent soulignés — mais ambigus avec la question de l'idéologie.

³ Il peut être utile de préciser ici que cette place (ou position) rendue au lecteur n'en fait pas pour autant le "maître" du texte et de la communication : dans le concept de médiation il est bien question d'un rapport.

l'expérience et rend impossible toute approche d'une communication non répétitive.

L'appréhension de la communication en termes de code (systématique, arbitraire, différentiel, extérieur aux sujets et précédant les messages) n'est donc pas sans faiblesse¹. Elle est également critiquable : d'un point de vue épistémologique, d'abord, puisqu'on prête la force d'une théorie à celle d'une évidence non pas empirique mais technique (téléphone, ordinateur, etc.) ; d'un point de vue idéologique, ensuite, puisqu'on reproduit la rationalité d'un fonctionnement social, voire idéologique, où domine sans conteste la maîtrise des instruments et des énoncés par les sujets. (Cette rationalité culmine dans la notion d'information, que l'on oppose d'ailleurs parfois orgueilleusement à la communication : informer c'est bien – c'est objectif, “communiquer” c'est mal – c'est propagandiste : il se dessine là une curieuse ligne de partage entre une information dont les sujets sont exclus et une communication qui intègre les sujets et est, pour cela même, sujette à caution). Ainsi, une explication quasi causale se substitue à l'intersubjectivité. Mais qui peut prétendre, y compris par un usage harmonieux du code, s'appartenir et contrôler ses propres messages ?

Par ailleurs, on peut remarquer que tous ces rapports dialectiques, qui tentent de formaliser le passage individuel/collectif, éludent, en la mettant au jour, la question de l'innovation, de la création, de la nouveauté², et ce tant à l'écriture qu'à la lecture (ce qui nous retient davantage). Dans la mesure où le signe articule le message au code, dans l'exacte mesure de leur dialectique, il est tout aussi impossible de comprendre l'émergence d'une forme originale

¹ Dont la moindre n'est pas, d'ailleurs, la délicate question de la traduction : parler de code ou de codes suppose encodage et décodage, identité des messages à la source et à l'arrivée, ce qui non seulement est illusoire mais de surcroît n'est absolument pas nécessaire à la communication.

² Bien sûr c'est exactement ce que recouvre la notion stylistique d'écart, ou la notion sémiotique de “code a posteriori” (opposé au “code a priori”), de code “affirmé” (opposé au code “confirmé”), etc. Tous ces termes tentent de saisir ce que le code, par définition, ne peut concevoir et qu'il détermine pourtant comme tel : la première fois. Par ailleurs, toutes ces tentatives postulent encore que l'écart soit réduit et qu'une forme d'identité soit le résultat de la communication. (Que l'on veuille bien m'excuser d'être aussi rapide sur ces questions : l'objectif ici n'est pas tant de discuter les théories de la lecture – voir pour cela U. Eco, *Les limites de l'interprétation*, Paris, Grasset, 1992, où l'auteur poursuit également le débat avec J. Derrida – que d'indiquer dans quelle mesure un autre point de vue peut se révéler pertinent).

(comment cela se peut-il ?) que de comprendre le rapport entre l'innovation (le singulier) et la norme (le collectif), sinon dans le passé : le rapport au réel (au particulier) se pose là en des termes insolubles : c'est un événement qui échappe à la communication alors que son résultat se trouve intégré à l'ordre de la communication. La dialectique de la norme ne peut s'appréhender dans le présent (comment comprendre une modification du code ou de la norme s'ils préexistent à toute production ?) ; elle ne peut théoriser son rapport au temps mais apparaît cependant dans l'histoire comme "ce qui est arrivé" au langage. Cette dialectique manquera toujours ce qu'il en est du rapport : le sens ne s'épuise pas dans le langage de l'autre ; il n'y aura pas eu de "première fois".

Si l'on souhaite décrire quelque chose d'une médiation, où la notion de "rapport" est, comme on l'a dit, déterminante, il convient donc d'abandonner cette notion de code (même si, répétons-le, la communication peut *aussi* se décrire en termes de codes, mais pas seulement), celle de message qui lui est collatérale (*a fortiori* celle d'information), ainsi que celle de récepteur, et de rétablir le processus de signification dans son ambiguïté fondamentale¹.

Esthétique et communication

Introduire l'esthétique dans la communication permet de dépasser la dialectique du code tout en intégrant celui qui nous intéresse : le destinataire. La théorie esthétique en effet, et ce depuis que la question du beau s'est posée dans son rapport à un sujet et non plus seulement à des normes (de manière claire depuis Kant), tente de résoudre un problème qui est bien celui d'une communication ou, plus précisément, d'une médiation : comment décrire la relation entre un "objet" esthétique et un sujet de telle manière qu'il soit possible de rendre compte à la fois d'une expérience esthétique *possible* et d'une expérience esthétique *réelle*.

Dans ces conditions, l'esthétique suppose un rapport à la perception (au réel) ainsi qu'un rapport à l'Idéal² (défini comme ce qui est

¹ Louis Marin considère pour sa part (à partir de Damish) que, pour ce qui est des images, une sémiologie domine une aïsthésis, précisément parce qu'elle méconnaît théoriquement, c'est-à-dire justifie, valide et rationalise la méconnaissance spécifique à la représentation picturale (L. MARIN, *op. cit.*, p. 37).

² Étymologiquement : aïsthétikos : sentir et ideîn : voir, se faire une idée.

prendre le rapport entre le collectif), sinon dans le pose là en des termes inso- a communication alors que de la communication. La réhender dans le présent u code ou de la norme s'ils eut théoriser son rapport au istoire comme "ce qui est uera toujours ce qu'il en est e langage de l'autre ; il n'y

ose d'une médiation, où la t, déterminante, il convient e (même si, répétons-le, la termes de codes, mais pas collatérale (*a fortiori* celle r, et de rétablir le processus mentale¹.

unication

unication permet de dépass- t celui qui nous intéresse : le effet, et ce depuis que la pport à un sujet et non plus aire depuis Kant), tente de une communication ou, plus t décrire la relation entre un anière qu'il soit possible de esthétique *possible* et d'une

oppose un rapport à la percep- al² (défini comme ce qui est

e Damish) que, pour ce qui est des écisément parce qu'elle méconnaît et rationalise la méconnaissance N, *op. cit.*, p. 37). voir, se faire une idée.

conçu sans pouvoir être perçu) : idéal de soi, de savoir, de vérité, etc. L'idéal n'est donc en soi rien de représentable¹ mais, dans la mesure où il se situe à distance infinie du sujet, celui-ci peut s'y projeter et s'y constituer, à condition d'y croire : l'idéal fait l'objet d'un croire et non d'un savoir. C'est pour cette raison qu'il existe un idéal collectif : il est plus aisé de croire la même chose si cela ne se représente pas. Ce que j'appelle *médiation esthétique* est un rapport du sujet réel au sujet symbolique qui s'effectue par la mise en œuvre d'un idéal. Dans le cas où l'idéal n'est pas mis en œuvre par le sujet lui-même, nous avons affaire à une communication médiatée. Le point de vue esthétique permet donc d'intégrer tout autant le réel que la norme et de s'interroger sur leur rapport.

On a pourtant parfois opposé, à la suite du fameux schéma jakobsonien, esthétique et communication ; la première serait centrée sur le signe et la seconde sur la référence : un bon médium, du point de vue de la communication, sait disparaître, s'effacer pour laisser se lire la vérité dans la rencontre d'un sens et d'une évidence². Le langage lui-même est ainsi conçu par toute la métaphysique³, relayée efficacement par une idéologie de la communication. "Notre langage n'est plus une médiation du réel, parce qu'il nous livre immédiatement tout le réel. (Bien entendu, il n'a pas évacué la médiation propre à tout langage, mais il se présente à la conscience moderne comme s'il l'avait fait)"⁴. Or s'il est clair que toute représentation s'inscrit par rapport à un idéal du sens (elle est répétition en vue d'une communauté), il doit être tout aussi clair qu'elle oppose sa propre opacité dans ce processus. Négliger l'un ou l'autre de ces deux aspects, se situer du côté de la vérité du référent (transparence du signe, évidence du visible) ou du côté de la systématique du code (exclusion des sujets, opacité du signe) revient à replonger la médiation dans l'oubli, à en prolonger une négation qui aura été nécessaire pour fonder l'idéalité de la science, y compris linguistique.

¹ On pense bien sûr à Dieu, dont il arrive que la représentation soit interdite, mais aussi au fait, par exemple, qu'Homère et Cupidon soient réputés aveugles.

² On pourrait montrer que, d'une certaine manière, c'est Descartes qui, en situant le champ de la vérité dans la rencontre d'un sens et d'une évidence, inaugure cet "oubli" de la médiation : l'idéalité du savoir requerrait la négation à la fois de la dimension réelle du sujet et de celle du signe.

³ On reconnaît là le logocentrisme, si souvent reconnu et dénoncé par Derrida, qui postule l'idéalité présente du sens, et en conséquence une rencontre possible du sens et de la présence à travers la représentation.

⁴ J.-L. NANCY, "Un certain silence", *Esprit*, avril 1963, p. 558.

Il nous faut rétablir ce lien entre le réel, le sujet et l'idéal, lien où consiste un savoir susceptible de s'avoir. Et si notre théorie doit se construire en termes de médiation esthétique et non seulement de médiation c'est parce que c'est ce rapport au réel et à l'idéal seulement qui permet d'y inscrire une lecture qui ne soit pas traduction mais médiation.

Ce qui se produit dans une "communication médiatée" c'est que l'on oublie le rapport, la relation, que l'on sépare ce qui était relié, pour se focaliser sur l'un des éléments qui étaient pris dans la relation en question ; il s'agit d'un cheminement très coutumier¹. Cet oubli de la relation substitue un savoir institué à sa constitution ; il arrête un mouvement, sépare, coupe, assigne chaque élément à sa place et c'est ce qui distingue, en définitive, la médiation de la communication médiatée. L'intérêt du point de vue esthétique apparaît dès lors clairement, non seulement pour ce qui a trait à l'art, mais également pour l'ensemble des processus de médiation : alors que le point de vue sémiotique ne permet de concevoir de médiation que récitative, le point de vue esthétique peut également parler de création et de lecture, c'est-à-dire d'un rapport du sujet au texte et à son propre réel, sous la forme ou non de l'idéal. Revenir à ce rapport permet d'une certaine manière de redistribuer les cartes de la médiation et d'en comprendre la diversité. Nous voudrions, en décrivant la communication en termes de médiation esthétique, donner les moyens à une théorie non seulement d'appréhender un procès mais également de prendre en compte l'existence de plusieurs types de médiation tout autant que celle de la communication médiatée, étant entendu que le procès de médiation lui-même est indécidable *a priori*. La médiation esthétique par exemple ne s'oppose pas, *a priori*, à la communication médiatée : nul ne peut prévoir telle émotion esthétique ressentie face à telle image ou tels mots que d'autres trouveront parfaitement insipides, nul ne peut être certain que tel savoir sera entendu. Poser la question en termes de médiation esthétique permet donc de concevoir qu'à l'expérience possible ne corresponde pas nécessairement une expérience réelle et qu'en réalité médiation esthétique et communication

¹ G. Bateson oppose pareillement, dans un exemple éclairant, totémisme et héraldique : au "blason-totem", conçu comme un rapport de la famille à la nature (rapport qui produit du sens et pour ce qui concerne la famille et pour ce qui concerne l'animal) s'oppose le "blason-signe", simple convention qui ne suppose qu'une possibilité d'appartenance ou d'exclusion. Cf. G. BATESON, *La nature et la pensée*, Paris, Éd. du Seuil, 1984, p. 147.

terme qui permet de décrire la lecture comme destination, c'est celui de *scriptible*¹. La distinction qu'il établit entre textes scriptibles et textes lisibles est ici pertinente, car elle permet de poser la question du savoir ou de la norme en y intégrant le réel, et en des termes qui, décalant la question, ne se heurtent plus à ce passage repéré comme infranchissable de l'autre à l'Autre (intégration à une norme). Pour Barthes, cette distinction est un mode d'évaluation. Placée dans le cadre de la communication, elle se rapproche davantage de la différence entre médiation (*scriptible*) et communication médiatée (*lisible*) ; elle ne doit pas s'établir par rapport à l'opposition lire/écrire mais au contraire déplacer les termes de cette opposition et aider à la reformuler.

En effet, le *scriptible* est pour Barthes ce qui peut être aujourd'hui écrit : ce que j'aurais pu ou voulu écrire, mais aussi ce qui se réécrit dans une lecture ; le texte *lisible* en revanche peut être lu mais non écrit. Le *lisible* est un produit, et l'interprétation appréciera de quels pluriels il est fait. Il n'est donc pas pour autant univoque, et laisse place à une lecture, mais ne suppose pas cette relation d'échange entre lire et écrire que suppose le *scriptible*. Le texte *lisible* ne suppose pas de médiation en procès, mais seulement une reproduction ; il est, pour son destinataire, entièrement de l'ordre du savoir, et ne permet pas d'en décoller : pour cette raison, on s'y retrouve, on s'y reconnaît.

Le *scriptible* implique le sujet en train d'écrire, de lire, avant que le monde ne soit coupé, arrêté, séparé ; le *scriptible* intègre donc une expérience. Le *scriptible* autorise dès lors une conception de l'écriture comme suspension du savoir, comme procès (de distanciation) où le scripteur construit une image de soi en dehors de la répétition d'un savoir, alors que dans le *lisible* la médiation, entièrement de l'ordre du savoir, s'établit dans l'oubli de soi (c'est pourquoi elle produit une appartenance). La distinction *lisible/scriptible* s'appuie donc sur un rapport du sujet au langage (distanciation/appropriation) et non plus sur une dialectique norme/écart.

L'intérêt majeur de cette distinction est alors qu'un texte ne serait pas *lisible* ou *scriptible en soi*, mais dans son *rapport* à un

¹ R. BARTHES, *S/Z*, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points, 1976, où l'auteur "opère un texte, sur un texte" (p. 128) et tente de frayer, à la rencontre du structuralisme (clôture de la structure) et de l'herméneutique (infini de l'interprétation), une troisième voie qui reste, à notre connaissance, unique en son genre.

lecteur. Le scriptible rend ainsi compte de la variabilité foncière de la médiation.

Puisqu'il s'agit d'une production, certes symbolique mais mettant en œuvre, dans le réel, un rapport du sujet à son langage, le scriptible fait place à ce qui travaille, produit, diffère, au non mesurable et non symbolisable, sans quoi rien ne le distingue du lisible, sans quoi le texte que je lis ne serait pas celui-là même que je suis en train d'écrire.

Dans le texte scriptible, la médiation s'établit, pour le scripteur comme pour le destinataire, dans la tension entre son existence et celle des autres, où je est un autre à cause de cette même tension, parce qu'il est *avec l'autre*¹. Cela suppose que la médiation doit se trouver dans la relation, et en conséquence être co-établie par scripteur et lecteur.

Cela signifie que la question du "bon" sens ne peut plus être posée. Cependant, si la question de la norme n'est plus centrale, elle n'en est pas pour autant exclue du processus puisque, d'une part, il est toujours possible qu'elle survienne de la relation à l'autre et que, d'autre part, le scriptible ne se définit pas en soi mais bien dans son rapport au lecteur : le scriptible devient ainsi parfois lisible, ainsi que l'inverse. Ni la relation à l'autre ni le rapport de l'autre à l'Autre n'ont lieu dans le langage, mais dans le procès d'une médiation mise en œuvre dans le réel d'une écriture ou d'une lecture.

Cela signifie aussi que le rapport du sens au savoir peut être conceptualisé sous la forme de l'appropriation : un sujet reconnaît un savoir comme sien et lui donne sens en vertu de ses sens. Il s'agit alors d'un *s'avoir*, ou *sapientia*, le savoir des saveurs. Le scriptible nous permet donc ainsi de réintroduire le corps et l'aïsthésis dans la médiation : "la sensibilité esthétique de l'âme est entièrement solidaire de son insertion dans le corps"². Le plaisir, tout comme le désir, sont la marque du corps en vie sans lequel la médiation, esthétique ou symbolique, s'interrompt et s'effondre dans la communication médiatée, où le savoir n'est plus rapporté à une expérience mais seulement à un sens (idéologie), à une identité (politique), à une vérité (science), ou encore à une règle édictée (dictature).

¹ A la différence du texte lisible où cette tension se sépare en deux places ; chacun dès lors est seul avec un texte où personne ne lui répond.

² H. PARRET, "La vérité des sens. Pour une sémiotique lucrétienne", Urbino, *Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica*, n° 253, avril 1996, p. 7.

La médiation pour sa part convoque les sujets en leur "inter-corps"¹.

Enfin, le *scriptible* engage également à reformuler la question de l'écriture et de la lecture. Entre autres, et à la suite de nombreux autres travaux, à considérer le lecteur comme scripteur. Mais, inversement, je voudrais aussi reconsidérer le scripteur comme lecteur, c'est-à-dire réintroduire l'autre dans l'écriture, grâce au concept corollaire d'interscripteur : la médiation doit se concevoir dans le cadre du lien qu'est le texte, et du rapport à l'autre qui s'y établit. Cette réévaluation de l'écriture par la lecture amènera à déplacer la question du rapport à l'autre ainsi et à décrire le procès de médiation comme lecture.

L'interscripteur

Toute énonciation suppose un savoir de la langue ; dans ce sens déjà l'écriture est une lecture : "Que la parole et l'écriture soient toujours inavouablement empruntées à une lecture, tel est le vol originnaire, le dérobement le plus archaïque qui me cache à la fois et me subtilise ma puissance inaugurante"². Ici s'énonce la prégnance du langage de l'autre et la force de la répétition.

Mais ce vol s'aggrave encore, et s'alourdit considérablement de ce que c'est aussi le scripteur que la médiation rapporte à l'autre. Le scripteur n'est ni la personne de l'écrivain ni le sujet auteur ni le signataire ; il est, symétrique en cela du destinataire, celui qui écrit en tant qu'il est pris dans sa relation au texte. Cette relation elle-même est liée au rapport du scripteur à l'autre : il peut s'agir ou non du destinataire (c'est le cas par exemple d'une lettre et de certains textes), il peut s'agir ou non de cet autre idéal que joue le scripteur, il peut s'agir encore de l'idéal du lecteur qu'est le public, mais il s'agit toujours au moins de cet *autre de lui* que le texte produit. Le concept d'interscripteur désigne le rapport à l'autre (réel ou idéal) du

¹ Et l'on retrouve ici bien sûr la phénoménologie et Merleau-Ponty, mais également Lucrèce et un certain Greimas. Pour le détail de ces fiançailles, où Kant est l'invité surprise, voir H. PARRET, *op. cit.*

² J. DERRIDA, "La parole soufflée", in *L'écriture et la différence*, Paris, Éd. du Seuil, 1967, p. 265. Pour le dire autrement : la représentation est toujours première. On y reviendra.

scripteur, cet autre que son texte n'atteint pas : c'est cela que signifie le rapport¹. Et, de même que l'autre est de toute éternité dans le même, ce rapport à l'autre qu'est l'interscripteur affecte de toute éternité le scripteur.

On peut donc avancer que, dans le texte, le rapport à l'autre qu'expérimente le scripteur, ainsi que le rapport à son langage et au texte qui en dépendent, sont figurés par l'interscripteur. Et quoi qu'il en soit scripteur et interscripteur échangent leurs places dans le procès de médiation, l'interscripteur dictant, le scripteur lisant. "Toute parole est simultanéité de deux paroles au moins, celle qui est dite et celle qui est entendue –fut-ce par moi-même–, c'est-à-dire celle qui est redite. Dès qu'une parole est dite, elle est redite, et le sens ne consiste pas dans une transmission d'un émetteur à un récepteur, mais dans la simultanéité de deux (au moins) origines de sens, celle du dire et celle de sa redite. Le sens, c'est que ce que je dis ne soit pas simplement "dit", mais pour être dit, en vérité, me revienne redit"². Le processus même de la médiation ne doit donc pas se concevoir différemment selon que le sujet lit ou écrit, mais il faut au contraire concevoir que la médiation a lieu dans une lecture, dont le sujet peut être le scripteur ou le destinataire : c'est une lecture que nous devons redéfinir. Il est donc difficile de parler encore de place, fut-elle échangée, dans le rapport entre scripteur et interscripteur, dans la mesure où il n'est pas question d'un point fixe ; il est préférable de conserver le terme de rapport ou de relation³.

Ainsi, le rapport du scripteur à l'autre, à son langage et à son texte se lit et s'opère dans la figure de l'interscripteur, comme telle opérable pour un lecteur autant que lisible pour un critique. Et c'est ce même rapport qui rend possible celui du destinataire à l'interscripteur, et donc le type de médiation mis en œuvre (porteuse de sens, de savoir, de science ou de vérité) mais cela ne se décide que dans la lecture et dépendra donc, en définitive, du destinataire. La médiation ne suppose aucunement, il faut insister, identité de "messages" ou même de sens d'un côté à l'autre.

¹ On pourrait dire qu'il le diffère en le produisant : "l'autre ne revient jamais au même", J.-L. NANCY, *Être singulier pluriel*, op. cit., p. 105.

² *Ibid.*, p. 110.

³ Il faut préciser ici que la relation ne se tient ni dans le réel, ni dans le symbolique, mais dans l'imaginaire, dans le sens où elle a lieu sans pour autant relever d'une perception ni d'une signification. On peut donc insister ici sur la nécessité qu'il y aurait à réintroduire l'imaginaire (et donc la culture) dans la question de la médiation.

C'est dans un rapport scripteur-interscripteur que nous pouvons conceptualiser la *distance* énonciative sans laquelle la médiation est étouffée dans l'expérience, sans laquelle la personne ne peut advenir en sujet.

C'est donc ce concept d'interscripteur qui nous permet de concevoir l'écriture comme un processus de *co-évolution*, auquel scripteur et interscripteur, interscripteur et destinataire, travaillent ensemble.

Lisant/écrivain

La catégorie de scriptible nous a permis de reconsidérer la lecture comme *co-écriture*, et corollairement d'inscrire la présence de l'autre dans l'écriture par le biais d'un interscripteur, faisant du scripteur lui-même un lecteur. C'est parce qu'il autorise ce rapport qu'est l'interscripteur que le scriptible s'identifie à la médiation, qui est un fait de lecture. Néanmoins ces postes de la médiation ne doivent pas être confondus : s'ils sont susceptibles d'un échange, c'est qu'ils ne sont pas équivalents ; l'échange ne peut avoir lieu que si les positions diffèrent. Pas davantage cette reformulation de la question lire/écrire ne doit nous amener à confondre lecture et écriture : ce serait négliger le réel du texte et réduire, ici encore, la médiation à la récitation. "Lire c'est retrouver au niveau du corps, et non à celui de la conscience –comment ça a été écrit"¹. Quelque chose du réel du lecteur est donc en question ici : le destinataire. La médiation touche au corps, à la personne, et cet ancrage dans le réel interdit à lui seul la confusion des postes qui sont tenus, de part et d'autre du texte, par le scripteur et le destinataire. S'il n'en était ainsi, si le réel ne s'introduisait pas dans la médiation, celle-ci en serait réduite à la simple répétition de la communication médiatée ; les deux postures doivent être maintenues distinctes, car c'est dans leur rapport que travaille et se produit la médiation : elle se produit entre eux, dans le cadre d'un rapport auquel ils ne préexistent pas mais par lequel ils s'exposent l'un à l'autre.

L'interscripteur, finalement, est aussi la figure textuelle de *l'intercorps*.

¹ R. BARTHES, *Le grain de la voix*, Paris, Éd. du Seuil, 1981, p. 180.

Le scriptible, enfin, aura permis de concevoir un rapport singulier/collectif qui ne soit pas dialectique, car s'il suppose une *relation* dialogique, c'est d'un dialogue sans synthèse ni parole première, où la réponse questionne tout aussi bien, parce que c'est la relation qui produit les sujets (scripteur et destinataire) et non des sujets qui entrent en relation. C'est de ces échos qu'est fait le sens ; il se constitue dans l'entre-deux, et constitue les êtres singuliers comme tels, c'est-à-dire disposés dans un processus de médiation ; l'être ne s'identifie pas comme tel, sinon bien sûr fictivement, mais il se dispose. "La médiation serait-elle elle-même l'«avec» ? Certainement elle l'est. «Avec» est la permutation de ce qui reste à sa place, chaque un et chaque fois. «Avec» est la permutation sans Autre (...) médiation sans médiateur. (...) La médiation sans médiateur ne médiatise rien : elle est mi-lieu, lieu de partage et de passage"¹.

En partant de ce point de butée que constitue le code, on a pu montrer l'intérêt général d'un point de vue esthétique sur la communication. En articulant la perception à l'idéal, l'esthétique rend en effet possible l'intégration du réel des sujets tout autant que celle de la norme (comme idéal de sens). Pour le texte², c'est le concept clé de scriptible qui en définitive aura permis de reformuler la question de la médiation. Parce que le scriptible fait place à une expérience de lecture, il permet de réintroduire le réel dans la médiation, et parce qu'il laisse décrire l'écriture comme une lecture, il autorise d'y introduire la relation : c'est à quoi a été consacré notre concept corollaire d'interscripteur. Dès lors que l'on peut envisager la médiation "dans l'«avec»" et comme ce rapport, à l'écriture comme à la lecture, la question de la norme ne réside plus dans l'extériorité d'un code mais dans la modalité d'un rapport à l'autre, c'est-à-dire dans cette disposition du scripteur par rapport à l'autre qu'est l'interscripteur. Le scriptible permet ainsi de définir la médiation sans passer par le concept-butoir de norme, mais tout en lui faisant place. Et c'est maintenant la relation entre un destinataire et l'interscripteur qu'il faut décrire.

¹ J.-L. NANCY, *Être singulier pluriel*, op. cit., p. 118. On peut remarquer bien sûr ce "rien" qui renvoie au message.

² Il va de soi que pour ce qui concerne, par exemple, la relation interpersonnelle, d'autres approches ont été déjà élaborées avec un certain succès.

L'interscripteur représenté comme savoir : le cas de la communication médiatée

Si le scriptible laisse une place à la question de la norme, c'est qu'en effet je puis toujours assigner mon autre à l'Autre, interrompre le mouvement qui nous lie, fixer une origine une fois pour toutes, identifier en lui l'Autre et l'origine : c'est très exactement le principe du bouc émissaire. Fixer la relation en positions bien distinctes, c'est, dans ce règlement, l'oublier comme telle. Cette *fiction* d'origine permet d'en recourir à un sens institué en savoir et non constitué ; il s'agit toujours d'une entreprise qui non seulement relève d'une fiction théorique (la science par exemple) mais peut aussi se révéler très dangereuse, dès lors que l'autre (et en l'occurrence ici le destinataire) est par là confondu avec *tous* les autres. Dans ce cas, l'interscripteur ne représente pas le mouvement d'identification à un idéal de soi, comme c'est le cas dans la médiation esthétique, mais il est représenté en termes de savoir, identifié par un savoir (il est) et un vouloir (il attend). Le texte assigne en quelque sorte l'autre à sa place d'Autre en le représentant comme savoir supportant un idéal collectif. Nous sommes dès lors dans le "pré- du pré-", dans le retour, dans la réponse précédant la question, dans l'image donnée d'un interscripteur *préfiguré*, d'un interscripteur collectif représenté comme individu, représenté par chaque individu comme s'il existait un lecteur anonyme et collectif, en dehors de tout rapport, attendant d'être touché ; c'est la "transformation de la présence indéterminée en un public déjà défini, c'est-à-dire la dégradation du mouvement insaisissable en une réalité parfaitement maniable et accessible"¹. Plutôt que de s'adresser à quelqu'un figurant l'idéal de soi, plutôt que de s'adresser à cet autre de son dialogue, le scripteur s'adresse alors à tous, à n'importe qui et à chacun en particulier, à ce public qu'il se représente, dans l'indifférenciation des personnes, dans la *confusion* du collectif et du singulier². Le scripteur ici ne s'adresse pas ni ne se destine : il s'impose, enclôt le sens dans le rapport, fixé et symbolisé, de l'interscripteur au savoir et à la vérité, un peu comme un comédien qui ne joue pas mais récite, reproduit un savoir, c'est-à-dire joue ce qu'il croit que l'autre veut qu'il joue, joue non pas son personnage mais bien un autre

¹ M. BLANCHOT, *Le livre à venir*, Paris, Gallimard, 1959, p. 335.

² On reconnaît là l'adresse à la fois collective et individuelle de la publicité, par exemple, lorsqu'elle use de son fameux "vous".

comme savoir : fiction médiatée

question de la norme, c'est autre à l'Autre, interrompre imagine une fois pour toutes, très exactement le principe d'opérations bien distinctes, c'est, le. Cette *fiction* d'origine savoir et non constitué ; il s'agit d'un élément relève d'une fiction qui peut aussi se révéler très différente (currence ici le destinataire) dans ce cas, l'interscripteur se réfère à une fiction à un idéal de soi, à une fiction, mais il est représenté par un autre (il est) et un vouloir (il veut) à sa place d'Autre en tant qu'un idéal collectif. Nous sommes dans le retour, dans la réponse de l'interscripteur *préfigurée* comme individu, représentant un lecteur anonyme et tant d'être touché ; c'est la question en un public déjà défini, insaisissable en une réalité plutôt que de s'adresser à un autre que de s'adresser à cet autre et à tous, à n'importe qui et qui représente, dans l'indifférence du collectif et du singulier, se destine : il s'impose, individualisé, de l'interscripteur au comédien qui ne joue pas mais qui croit que l'autre n'est pas un personnage mais bien un autre

1959, p. 335.
individuelle de la publicité, par

comédien, voire "tous les autres" comédiens jouant ce personnage¹. Le scripteur est lui-même alors pris dans les filets de ce mimétisme où il n'est plus question d'un rapport à l'autre mais d'un rapport à l'autre comme Autre.

Cette situation correspond à ce que nous avons appelé communication médiatée et, dans le contexte herméneutique, à ce que l'on peut nommer "herméneutique radicale". Elle comprend, supposée, une bonne lecture, préservée idéalement à travers tous les destinataires. Un discours le traverse et le renvoie à une forme d'indistinction : nous sommes tous non seulement égaux mais identiques devant ce type de communication qui nous fait les mêmes. Ces discours ont pour caractéristique principale de mettre l'interscripteur à la place du destinataire, ou plutôt de les confondre. En ce sens, ce sont des doubles discours, terroristes et producteurs de normes, car aucune place n'est laissée au destinataire qui doit assumer la norme pour décoder correctement (et dans cette situation précise rien n'empêche que l'on parle de code) et atteindre la signification. En effet c'est bien par la norme, édictée ou non en loi, que le sens est donné.

Le destinataire *est* l'interscripteur récitant. Il ne peut donc être question de médiation ni de relation mais seulement de *récitation*.

Ici personne ne parle et personne ne lit, mais un ensemble de bribes circulent et se rendent à l'existence –voire à la vérité– dans le seul fait de leur circulation. Ici parle l'Autre², le "on". Je n'est pas un autre mais tous les autres. Je est II³.

Dans ce cadre, et dans ce cadre seulement, s'utilise une technè, qui fait l'objet d'un enseignement dans les écoles de communication. Toute tentative d'une maîtrise de la médiation passe par cette

¹ Cette métaphore du comédien qui, après tout, récite toujours peu ou prou son texte, permet également de laisser place à la complexité de la médiation : le "bon acteur" est aussi celui qui réintroduit du scriptible dans le lisible de son texte.

² C'est dans ce cadre, apparemment, qu'il conviendrait de situer le "dialogisme" de Bakhtine (cf. M. BAKHTINE, 1977, 1978 ; J. KRISTEVA, *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Éd. du Seuil, 1969 ou, vu d'un autre point de vue, J. RICARDOU, "Écrire à plusieurs mains", *Pratiques*, n° 61, mars 1989) : on peut y parler "d'intertextualité au lieu d'intersubjectivité" le discours fusionne avec d'autres : le dialogisme "anéantit le sujet" ; "s'y accomplit la structure de l'auteur comme anonymat" ; le dialogisme est "l'annihilation de la personne" (J. KRISTEVA, *op. cit.*, pp. 86, 93, 98, 133) et retrouve une confusion destinataire-énonciateur que connaît bien le mass-media, où je n'est pas "un" autre mais un Autre institué comme "tous les autres" indistinctement.

³ Ce type de médiation "accomplit l'aliénation par une appropriation imaginaire de l'appropriation réelle", J.-L. NANCY, *Être singulier pluriel*, *op. cit.*, p. 71.

assignation de l'autre à l'Autre. Les implications n'en sont pas moins critiquables que les conséquences.

Le destinataire ne peut établir de rapport à l'interscripteur qu'en termes de conformité, au texte en termes d'*appartenance* : il s'inclut dans la représentation donnée par l'interscripteur ou au contraire en est exclu : nulle autre nuance, pas d'autre voie. C'est le réel du destinataire qui est nié ; il n'est plus question de sens ni d'être ensemble, mais de message, bien reçu ou non.

Ce type de discours produit des normes d'appartenance tout autant qu'il est produit par elles.

Le problème survient lorsqu'une volonté totalitaire en renie la fiction pour en prétendre la vérité. "C'est bien pour avoir configuré les classes en identités, plutôt qu'en conditions, que certains totalitarismes (peut-être tous) auront été possibles"¹. Lorsque Ubu dit "nous" et non pas "je", c'est que tout sujet se voit mis en lieu et place de l'universel. "Je suis partout". Dès lors c'est l'expérience même des destinataires qu'il est question de rapporter à ce message : il s'agit d'imiter un faire, d'"imiter sincèrement", ce que requièrent toujours les totalitarismes. Rendre l'expérience à une communication médiatée revient donc à produire une utopie ou, si l'on n'en assume pas la fiction, à imposer un régime totalitaire. Car il est clair alors que, puisque la répétition a lieu hors contexte, l'expérience hors relation, on néglige le réel des destinataires ; le rapport à l'idéal ne peut être assumé par le destinataire, et on censure alors la médiation. Symboliser la résistance du réel, ne pas tenir compte de cette résistance, c'est-à-dire du réel des destinataires revient à interrompre la médiation et le sens. C'est pourquoi le lien du politique à la connaissance, à l'expérience ou même à la science sera toujours abusif : au mieux idéologique, au pire totalitaire.

Lorsque le destinataire ne peut rapporter un texte à son propre réel, c'est que ce texte n'est que l'algorithme d'un public, dont le destinataire n'est rien de plus que le chiffre : un numéro. Le scripteur se prétend lui-même anonyme et collectif : que chacun soit à sa place signifie qu'il n'y a pas de place pour une relation.

Le sens y est exclusivement fondé par la loi qui, par définition, refoule la dimension du réel : "nul n'est censé ignorer la loi". La loi ne fait pas l'objet d'une croyance. Elle n'existe que d'être dite et édictée, répétée et médiatisée. La loi est le discours mass-médiatique

¹ *Ibid.*, p. 180.

par excellence. On peut dire cependant qu'aujourd'hui la loi, imposée au nom du bien collectif, se compromet avec la norme, négociée avec un "plus grand nombre" institué en interscripteur¹. Dans nos sociétés en effet, les discours politiques, idéologiques et médiatiques se répondent ; le principe même de la communication médiatée les indistingue², et le média institue le public du politique.

Ce même public y perd son statut de destinataire ; il y perd la parole. C'est à cela sans doute qu'il faut relier le fait qu'aujourd'hui le journaliste est souvent accueilli, en certains lieux, aussi mal que le policier ; en d'autres lieux, et pour les mêmes raisons, il est au contraire toujours bienvenu : le discours des médias est aussi celui de la norme édictée en loi. Y être soumis ne signifie pas y croire³.

Ici, l'esthétique, bien que présente, peut être considérée comme morte puisqu'elle ne supporte pas de médiation, que le rapport à l'idéal n'est plus assumé par personne mais est *lui-même* symbolisé et censé reproduit à l'identique. L'esthétique alors se confond avec la science ou le politique : elle devient un instrument de pouvoir. Les écoles esthétiques par exemple deviennent de simples objets de savoir et perdent la consistance qui faisait d'elles des modes de description d'objets.

Les médias ne sont pas insensibles à cette perte de confiance, à cette impossibilité de croyance et cette censure de la médiation que leur principe du public produit⁴, et ils y réagissent. Par exemple, ils

¹ Il est frappant de voir par exemple comment l'institution (politique, médiatique et idéologique) d'un électorat d'extrême-droite parfaitement représenté peut court-circuiter toute possibilité de débattre de certains sujets.

² De ce point de vue, nous rejoignons l'appréciation de Deleuze et d'autres, pour qui nos sociétés se caractérisent par le passage d'une société disciplinaire, fondée sur la loi, à une société de contrôle, fondée sur la norme, où le surveillé est aussi surveillant. Cf. G. DELEUZE, *Pourparlers*, Paris, Éd. de Minuit, 1990, en particulier pp. 242-243.

³ Il existe bien évidemment une différence entre ce type de discours et le discours qui, totalitaire, est soutenu par un régime du même ordre : ici, nul n'est obligé de faire semblant d'y croire.

⁴ Tout ceci n'exclut pas qu'un destinataire y croie. Nous décrivons ici non un texte mais la communication médiatée ; il faut distinguer le procès de sa description, et tel destinataire pourra en effet s'identifier à cet Autre et établir avec cette représentation une relation qui, pour lui, fera sens et sera susceptible de s'avoir. Néanmoins le rapport à l'autre qu'instaure le scripteur en l'espèce de l'interscripteur trace une voie pour le rapport d'un destinataire à cet interscripteur ; s'il n'existe donc pas des "types" de texte a priori, il existe cependant des modes

tentent coûte que coûte, pour la plupart, de réintroduire du réel, par exemple en appelant à parler et à se montrer leur propre public populaire, naïf et non médiatique, donc vrai. Mais ce n'est pas, sous la forme du drame, le réel qu'il faut réintroduire, car il se soustrait au sens, se laisse traiter en objet et se soumet dès lors trop aisément à la récitation. Au-delà, c'est le scriptible qu'il faut y réintroduire, par le refus d'une représentation de l'autre en Autre, et c'est la relation, l'exposition de l'un à l'autre (et non imposition) que la communication médiatée, si elle veut retrouver une possibilité de médiation, doit rétablir. Mais cela suppose d'en assumer la fiction et en conséquence s'aperçoit sérieusement le soi-disant pouvoir de la parole médiatique comme parole de vérité.

Le scripteur, fut-il celui d'un texte "médiatique", doit pourtant *s'adresser* à l'autre et non imposer l'Autre à et comme l'autre. C'est ainsi que le destinataire entendra sa voix : disposée par rapport à l'autre, relayée et différée par un interscripteur. C'est dans cette relation, où le texte évite la récitation, qu'il nous propose de participer à un échange, et c'est dans cet échange, imaginaire et fictif certes, que le texte est en mesure de faire sens par rapport à notre propre réel, c'est-à-dire de se faire s'avoir.

La communication médiatée, en excluant la relation pour parler le discours du pouvoir¹, censure la médiation. La médiation ne relève pas d'une intention, encore moins d'une volonté (et toute tentative pour les y réintroduire la reconduit à une communication médiatée) mais d'une adresse.

C'est pourquoi il nous semble urgent de plaider pour une esthétique des médias et de la pratiquer, car la médiation *met en jeu* quelque chose de l'être-ensemble qu'est une société.

d'engagement d'un scripteur dans son texte et des modalités d'adresse qui augmentent ou pas ses chances de rencontrer un destinataire.

¹ Quel qu'il soit, bien entendu. Nous ne parlons pas ici spécifiquement du pouvoir politique, mais du pouvoir comme tel, y compris scientifique, par exemple.